Commission BMX – Version 2015 **Comité régional FFC :**

F-Procès-verbal de classement d'une butte de départ BMX Niveau Inter challenge ☐
d'une piste de BMX Niveau Inter challenge ☐

Nom de l'Entité et adresse du siège:
Tél : Email :
Nom du Responsable de l'Entité : Adresse :
Tél : Email :

Lieu d'implantation et adresse de la butte de départ et de la piste :

- Date de réception des équipements :
- Nom de l'organisme agréé :
- Référence du rapport :

- Agrément de la grille de départ :

- Date de la première visite FFC :
- Date de la deuxième visite FFC et/ou des modifications réalisées :
- Référence du rapport de visite FFC (AA/MM/JJ N° **CL BD INTERCHAL**…) :
  FFC (AA/MM/JJ N° **CL P INTERCHAL**….) :

La butte de départ BMX référencée ci-dessus est considérée classée Niveau Inter Challenge **OUI** ☐ **NON** ☐
La piste de BMX référencée ci-dessus est considérée classée Niveau Inter Challenge **OUI** ☐ **NON** ☐

	Responsable de l'Entité utilisatrice ou propriétaire	**Représentant de la FFC**
Nom et prénom		
Date		
Signature		

Fait en 3 exemplaires ; l'original est conservé au siège de la Fédération Française de Cyclisme (Vélodrome National – 1 rue Laurent Fignon – CS 40100 – 78069 MONTIGNY LE BRETONNEUX)

1 ex au Responsable de l'Entité utilisatrice ou propriétaire
1ex au Comité Régional